

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Délibération de la séance du 14 mars 2014 du conseil d'administration de la RATP

NOR: TRAT1407092X

(Texte non paru au Journal officiel)

Désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 à Mairie-de-Saint-Ouen Lot T01: travaux de génie civil de Saint-Lazare à Clichy - Saint-Ouen

Le conseil approuve le projet de marché pour les travaux de génie civil de Saint-Lazare à Clichy - Saint-Ouen (lot T01) concernant la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 à Mairie-de-Saint-Ouen pour un montant total de 219 804 877,43 € (HT) sur une durée de soixante mois.

Le président-directeur général de la RATP, P. Mongin